

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 30 Janvier 2020,
sous la présidence du maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

1- Présentation par Enedis des compteurs Linky :

Le Conseil Municipal, avait été informé d'une campagne d'installation de compteurs Linky début 2020. Afin de connaître les détails d'installations et d'éventuelles réticences évoqués à l'échelle nationale, une présentation avait été demandée à Enedis.

Mme Marie FERRE est venue faire la présentation de ce nouveau compteur Linky . Les clients desservis peuvent éventuellement se mettre en relation avec leur service client afin de les rassurer , No 800 054 659 appel et service gratuit depuis un poste fixe .

2 C C K B : Rapport d'activité 2018 :

Après lecture du rapport , le Conseil Municipal à pris acte de ce dernier.

3- Mise en place du RIFSEEP :

(Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Après une projection de la synthèse de présentation, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur des plafonds et sur une enveloppe. Le Maire attribuera par arrêté individuel, en fonction des critères évoqués(encadrement, expérience, prise d'initiatives) .

Avis favorable du Conseil municipal à l'unanimité.

4- Rythmes scolaires :

Renouvellement de la dérogation.

Le Conseil Municipal avait sollicité une dérogation auprès de la Direction Académique pour un retour aux 4 jours de classe à la rentrée 2018/2019, celle-ci étant valable pour 3 ans , sera donc renouvelée en 2021.

5 - Location au Cabinet Médical :

Par courrier en date du 12 Décembre 2019, le Dr Anthony PERRIN fait part de son installation au Cabinet Médical à compter du 5 Novembre 2019, aux cotés des Drs LOZACH/ MARI / HERVIEU / JEZEGOU.

Il sollicite une aide à l'installation pour une durée de 3 ans à compter de la date d'installation .

Avis favorable cu Conseil Municipal à l'unanimité .

6 – ADAC, mission d'assistance - schémas d'implantation d'écluses.

L'ADAC a été sollicité dans le cadre du projet de voirie dans la rue du château d'eau, avec une simulations d'écluses et schémas d'implantation.

Montant de la mission : 852€ttc.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

7 - S D E (Syndicat d'Electrification) :

Avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies.

L'adhésion au groupement validée par le comité syndical du 15 Novembre 2019 sera de l'ordre de 100€ par an.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

Questions diverses :

Avancement des travaux :

- Les travaux d'isolation des combles à l'école publique , ont été réalisés pendant les vacances de Noël par l'entreprise Maël – bois.**

- Rue de la Gare : les travaux avancent, l'enrobé rue de la scierie doit être effectué pour le 10 Février, puis l'enrobé de la partie roulante de la rue de la Gare sera réalisée vers le 20 / 25 Février.**

Projet d'acquisitions foncières :

La commune est en projet d'acquisitions de terrain Rue Pont Put pour 316m2, puis sur le secteur de Pont Rod , proche du terrain des sports.

Future « aire camping-car ».

Après présentation de deux modèles de « borne » l'une équipée d'un paiement par carte d'un coût de 12.673,00€ ttc avec une maintenance de 108€/mois plus un abonnement « orange ». L'autre avec un accès libre pour un montant de 6.586, 80 € ttc , c'est cette dernière qui a été retenue par le Conseil Municipal à l'unanimité .